

Fraternité

LAURÉAT 2023 du FONDS AVENIR BIO Structuration des filières biologiques françaises





Principales régions concernées : Nouvelle-Aquitaine



Points forts en rapport avec les critères du Fonds Avenir Bio :

- Contrats (volumes et prix)

 annuels et pluriannuels de 1 à
 5 ans, avec une centaine
 d'agriculteurs, en croissance.
- Filières de qualité : blé bio AGRI-ETHIQUE, filière grains de terroir bio.
- Appui aux adhérents sur des problématiques collectives comme les espèces envahissantes.
- Sécurisation pour les producteurs et les clients.

BIOGRAINS

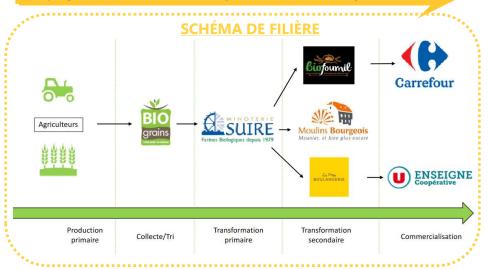
Le projet porté par la Société Civile des Producteurs Associés BIOGRAINS vise à répondre à la demande croissante en blé de qualité. Pour cela, la coopérative va réaliser une extension du site actuel d'Angliers (saturé) afin de consolider les circuits et sécuriser les acteurs de la bio ; tout en intensifiant la production et en améliorant la qualité. Il s'agira dans un premier temps d'augmenter les capacités de réception/stockage/expédition. Puis d'ajouter une ligne de triage plus performante comportant notamment un nettoyage automatisé. BIOGRAINS contractualise de façon pluriannuelle avec une centaine d'agriculteurs, les contrats s'étalent sur les productions d'automne (blé bio AGRI-ETHIQUE, filière grain de terroir bio, avoine, féveroles, pois, soja) et de printemps (quinoa, lentille verte et pois chiche). Ainsi que sur du blé améliorant (riche en protéines)

Le porteur de projet : SCPA BIOGRAINS

Partenaires associés : SARL Minoterie Suire, SAS Biofournil et SAS

Moulins Bourgeois

Le projet se déroulera du 1er septembre 2022 au 15 juin 2026



Le projet, d'un montant total d'investissements de 1 876 284 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 691 774 € sur un peu plus de 3 ans.

